

## Brigade des plages

Créée en décembre 2016, la Brigade des plages est composée de 5 agents communautaires. Mobile, elle se déplace sur les principales plages des quatre communes membres de la CARL : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade.

Toujours à l'affût... Équipés tels des **super héros des plages**, les Agents de la Brigade des Plages (BDP) ont avant tout un **rôle de prévention et de dissuasion**. La patrouille opère sur tout le territoire de la CARL avec des objectifs précis : informer, prévenir et assister le public sur les plages notamment sur les conduites à risques.

La Brigade des Plages joue aussi un rôle d'éducateur auprès du public en sensibilisant à l'écocitoyenneté en participant ainsi à la protection de notre littoral.

Cette super brigade, même si elle ne peut pas intervenir directement est tout à fait opérationnelle en terme d'assistance aux personnes, puisque tout le staff détient le brevet de secourisme et connaît les **gestes de premiers secours** en cas d'incident en attendant les secours adaptés.

Petite police des plages de la CARL, cette brigade a aussi un rôle de dissuasion contre les pickpockets, voyeurs et autres malotrus qui sont parfois présents sur nos plages. Ils peuvent si la situation l'exige appeler la gendarmerie pour intervention.



**HORAIRE :**